



Effets personnels dans vehicule professionnel volé

Par **ben**, le **28/04/2010** à **11:33**

Bonjour,

une entreprise fait des travaux chez moi pendant plusieurs jours.

Je confie mon "bip" d'ouverture de portail/garage à l'ouvrier le premier jour.

Le lendemain, le véhicule de l'entreprise est volé, avec mon bip à l'intérieur.

Une enquête de gendarmerie est en cours, mais dans l'éventualité où le véhicule et/ou le bip ne sont pas retrouvés, l'entreprise (ou son assurance) doit-elle prendre en charge le remplacement de mon bip?

Merci